

Image not found or type unknown



LOCATION STUDIO MEME ADRESSE DU SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE CIVILE

Par **anonyme j**, le **16/04/2015** à **11:32**

bonjour,rnrnJe viens d'être loger dans un studio.rnMais avant c'était le siège social de la société civile immobilière mais j'ai bien lu le contrat tout est claire je voulais juste savoir si sa pose problème si dans le site l'adresse du siège sociale et toujours la même du studio ou je suis louée s'il vous plait? :\$